

Communiqué de presse

// Service Presse

Tél. 02 40 99 67 06

presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 4 octobre 2016

CHU sur l'île de Nantes : une nouvelle étape

La démolition de la Fabrique à glace, engagée en juillet 2016, a ouvert les travaux de préparation des terrains pour le futur CHU. Le phasage de ces chantiers et des aménagements associés a permis notamment de préciser le calendrier de construction du nouvel hôpital. Les travaux engagés conduiront à une mise à disposition des futurs terrains à l'automne 2020 pour une livraison complète du nouvel hôpital début 2026. Nantes Métropole a eu confirmation de la validation de ce calendrier par la Ministre des affaires sociales et de la santé, qui a réaffirmé son soutien à l'opération.

Lancées depuis juillet 2016 avec la démolition de la Fabrique à glace, les opérations de travaux de préparation du terrain d'accueil du futur CHU sont en cours. Cette première étape de libération de l'emprise foncière va entraîner des interventions lourdes d'aménagement du site. Elles comprennent notamment le déménagement des entreprises installées dans le MIN, la démolition et le désamiantage des hangars portuaires et des bâtiments du MIN, ainsi que la reconstitution des voiries et réseaux de desserte, puisque le futur hôpital sera desservi par une ligne de tramway et une ligne de transport en commun en site propre.

Le phasage affiné de ces différents chantiers a permis à Nantes Métropole et la SAMOA d'actualiser le calendrier de l'opération pour garantir une mise à disposition du terrain du futur CHU au plus tard à l'automne 2020.

Le futur hôpital ouvrira en une seule phase

Sur cette base nouvelle, un travail a été engagé à l'été 2016 entre Nantes Métropole et le CHU, en lien étroit avec l'ARS, afin d'adapter le phasage du calendrier du futur hôpital. Cette analyse commune a permis de mettre en évidence l'opportunité de fusionner les deux phases initialement prévues (1) pour construire le nouveau site hospitalier, en une seule phase, avec une ouverture prévue de la totalité des bâtiments début 2026.

La réalisation des travaux en une phase unique facilite la faisabilité technique du déménagement des sites et garantit, tout au long de l'opération, la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients. Elle respecte également l'équilibre médico-économique global du projet en réduisant significativement les délais de construction.

Informée par la Présidente de Nantes Métropole, Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, a validé officiellement ce calendrier et attesté, une nouvelle fois, du soutien total apporté par le Ministère de la Santé à ce projet.

(1) Phase 1 mi-2023 pour le court séjour adulte ; phase 2 en 2026 pour le pôle femme-enfant-adolescent et le SAMU/SMUR.

Contacts presse :

Service presse de Nantes Métropole : 02 40 99 67 06

Service presse de la SAMOA : 02 51 89 72 61

Service communication du CHU de Nantes : 02 40 08 71 85